



LYCÉE MONGAZON

Circulaire de rentrée 2026/2027



Organisation de la rentrée scolaire

MARDI 1er SEPTEMBRE 2026

- pour les internes :

	Accueil des internes	
Seconde	à partir de 8h30	
1ère et Terminale	Bagagerie à partir de 10h30 jusqu'à 17h15	Temps libre le matin (retour pour l'Accueil). Déjeuner possible au self.

- pour tous :

Un pot d'accueil (élèves et parents) sera proposé entre 9h et 10h sur la cour du lycée pour les élèves de Seconde.

Les listes de classe seront affichées dans la cour du Lycée le 1^{er} septembre. Aucun changement de classe ne sera accepté sauf erreur de notre part.

	Rentrée Accueil Direction Assemblée Générale	Rentrée Accueil par le Professeur Principal	Déjeuner au self pour 1/2 pensionnaires	Déjeuner à l'extérieur pour les externes	Fin de la journée
2nde*	10h15	11h00	Entre 12h et 14h	Entre 12h et 14h	Entre 16h et 17h15 en fonction de la distribution des livres

	Rentrée Accueil par le Professeur Principal	Rentrée Accueil Direction Assemblée Générale	Déjeuner au self pour 1/2 pensionnaires	Déjeuner à l'extérieur pour les externes	Fin de la journée
1ère	13h45	15h45	Ø	Ø	vers 16h45

	Rentrée Accueil Direction Assemblée Générale	Rentrée Accueil par le Professeur Principal	Déjeuner au self pour 1/2 pensionnaires	Déjeuner à l'extérieur pour les externes	Fin de la journée
Terminale	14h15	15h00	Ø	Ø	vers 16h45

Les nouveaux élèves dans l'établissement en 1^{ère} et en Terminale sont invités à 13h pour un temps spécifique d'accueil devant le bâtiment administratif.

* Pour les élèves de Seconde : la distribution des livres aura lieu dès le 1^{er} septembre. Il est donc nécessaire de se munir d'un sac adapté pour ramener les livres chez soi.

RÉUNIONS DE PARENTS PAR NIVEAU

Dans le but de vous apporter quelques informations sur la vie au Lycée d'une part, et de rencontrer l'équipe pédagogique de votre fils ou de votre fille d'autre part, vous êtes cordialement invités à des réunions par niveau organisées au cours du mois de septembre suivant le calendrier ci-après.

Vous assisterez à une assemblée générale et à une rencontre avec les professeurs de votre enfant.

ATTENTION : LES PLACES DE PARKING DANS L'ENCEINTE DE L'INSTITUTION ÉTANT LIMITÉES, NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS GARER SUR LE PARKING JEAN BOUIN.

Parents des élèves de **SECONDE**

LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE

18h30 : Assemblée Générale à l'Amphi puis
rencontre parents avec les professeurs (ou l'inverse merci de bien vérifier l'affichage en arrivant).

Parents des élèves de **PREMIERE**

LE VENDREDI 11 SEPTEMBRE

18h30 : Assemblée Générale à l'Amphi puis rencontre parents avec le professeur principal,
le professeur de français.

Parents des élèves de **TERMINALE**

LE LUNDI 7 SEPTEMBRE

18h30 : Assemblée Générale à l'Amphi puis rencontre parents avec le professeur principal, le professeur de philosophie et les professeurs de spécialité.

LES DIFFÉRENTES AIDES FINANCIÈRES

Madame, Monsieur,

Il peut arriver qu'une famille ne soit pas en mesure d'assumer (même provisoirement) le coût de la scolarité d'un élève inscrit au Lycée MONGAZON.

Si vous considérez être dans cette situation, n'hésitez pas à contacter le service comptabilité pour que nous recherchions ensemble une solution. L'Organisme de Gestion de l'Institution estime, en effet, que des difficultés financières clairement avérées ne doivent pas empêcher quiconque d'inscrire son enfant au Lycée Mongazon.

En dehors des aides que peuvent constituer :

➤ **L'ALLOCATION de RENTRÉE SCOLAIRE** (voir avec la Caisse d'Allocations Familiales)

➤ **BOURSE NATIONALE DE LYCÉE : depuis la rentrée 2024 pour tous les élèves éligibles même ceux déjà boursiers au lycée : du 1er septembre au 15 octobre 2026** venir retirer un dossier de demande de bourse auprès du secrétariat du lycée, après avoir fait une simulation à partir du lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Je me permets de vous signaler **trois autres possibilités** :

1. FONDS SOCIAL LYCÉEN*

Ces fonds, attribués par le Conseil Régional, permettent d'apporter une aide à des **FAMILLES NON-IMPOSABLES** et résidant dans la région Pays de Loire.
Cette aide concerne les frais de restauration, d'internat...

2. FONDS d'AIDE à la RESTAURATION*

Ces fonds, attribués par le Rectorat, permettent d'attribuer une aide à des familles d'élèves internes ou demi-pensionnaires.

3. AIDES EXCEPTIONNELLES *

Ce sont des aides attribuées par l'Organisme de Gestion de l'Institution MONGAZON sous forme de réductions ou d'exonérations concernant les frais de contribution ou d'internat (réponse apportée courant décembre avec modification de l'échéancier à partir de janvier).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Benjamin NORMAND
Directeur adjoint du lycée

*(un seul dossier pour les 3 aides à retirer à l'accueil dès les premiers jours de la rentrée et à retourner avant fin septembre).

QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES

- Deux "**CERTIFICATS de SCOLARITE**" seront transmis par mail début septembre. (Si vous en souhaitez d'autres exemplaires, veuillez en faire des photocopies dès réception ou les télécharger sur NOEFIL. **Aucun duplicata ne sera fourni**).

- Conformément à la loi Evin, **l'usage du TABAC est interdit dans l'établissement.**

- **Journée Défense et Citoyenneté : Tout jeune Français dès 16 ans doit obligatoirement se faire recenser** auprès de la mairie de son domicile pour être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de cette journée, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, etc.).

Elève français de Terminale :

Il doit justifier qu'il remplit les obligations relatives au service national.

- **S'il a entre 16 et 18 ans, il doit fournir :**

- o Une attestation de recensement (si la journée défense et citoyenneté n'est pas encore effectuée)

ou

- o Un certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC), s'il y a déjà participé.

- **S'il a entre 18 et 25 ans, il doit fournir :**

- o Un certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC), s'il y a déjà participé.

ou

- o Une attestation provisoire s'il n'a pas encore participé à la JDC (ce document comporte obligatoirement une date de validité)

ou

- o Une attestation individuelle d'exemption.

Un de ces justificatifs sera demandé par le Rectorat pour début décembre 2026.

INFORMATIONS DIVERSES

- L'inscription au **BIA** (Brevet d'Initiation Aéronautique pour le niveau Seconde) se fera à la rentrée.

☛ **Coût total annuel environ 200 € (tarif 2025-2026)**
(+ une cotisation individuelle obligatoire d'environ 27 € pour la licence des Jeunes Ailes).

En cas d'absence maladie ou demande d'autorisation de sortie

- prévenir par mail, uniquement à l'adresse ci-dessous :

viescolaire.lycee@mongazon.org

Pour les élèves internes, prévenir également le responsable d'internat.

internat@mongazon.org

MANUELS SCOLAIRES

Nous vous demandons de veiller à ce que vos enfants prennent soin de leurs manuels scolaires.

Conditions générales lors de leur restitution en fin d'année scolaire :

- Notre établissement fournit les manuels scolaires.
- En cas de dégradation ou d'usure anormale du livre un montant de 5 € par stade de dégradation du livre vous sera facturé jusqu'à un maximum de 10 € par livre (si le livre est réutilisable).
- En cas de perte ou de livre non réutilisable, un montant maximum de 15 € vous sera facturé par livre.
- Un CD perdu est facturé 5 €.

Afin que la gestion du prêt de manuels scolaires aux lycéens soit la plus rigoureuse possible nous comptons sur la collaboration et la compréhension de chacun, parents d'élèves et lycéens. Merci d'avance.

DATES DES STAGES OBLIGATOIRES

Pour les élèves de Seconde :

Du 5 au 9 avril 2027. Les conventions de stages seront distribuées aux élèves vers la mi-octobre.

Pour les élèves de 1ST2S :

Du 8 au 12 février 2027. Les conventions de stages seront distribuées à la rentrée.

Pour les élèves de TST2S :

Du 5 au 9 octobre 2026. Les conventions de stages ont déjà été distribuées à la fin de l'année via Pronote.

CONVENTION DE STAGE NON OBLIGATOIRE

Si votre enfant souhaite faire des stages d'observations, il a la possibilité d'obtenir une convention de stage **uniquement la première semaine des vacances scolaires** (sauf aux vacances de Noël). Pour cela il doit faire une lettre de motivation à la direction en indiquant ses nom, prénom, classe, dates et lieu du stage au moins quinze jours avant. **Aucune convention de stage ne sera remise en dehors de ces périodes.**

HORAIRES

Accueil des élèves dans l'établissement					
Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ouverture le matin	07h45	07h45	07h45	07h45	07h45
Fermeture le soir	18h45	18h45	18h45	18h45	18h45

Organisation des cours					
Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Première sonnerie	8h00	8h00	8h00	8h00	8h00
Dernière sonnerie	17h15	17h15	17h15	17h15	17h15

FOURNITURES SCOLAIRES

La liste des fournitures sera donnée par chaque professeur la semaine de rentrée.

UNIQUEMENT POUR LES SECONDES

La calculatrice utilisée au collège permet de démarrer au lycée.
Cependant, au cours du semestre 2, une commande groupée d'une calculatrice Numworks sera proposée aux élèves par leur professeur de mathématiques pour les élèves qui poursuivront la spécialité mathématiques en 1^{ère} générale.

SORTIES OBLIGATOIRES

UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES DE PREMIÈRE ST2S

Séjour les 13 et 14 octobre, coût environ 150-190 €. Ce montant sera imputé sur la facture principale.

UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES DE PREMIÈRE ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ HGGSP

Une journée à Paris (date à déterminer), coût environ 60-80 €. Ce montant sera imputé sur la facture principale.

UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES DE PREMIÈRE ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ SVT

Séjour à Saint-Malo les 15 et 16 avril coût environ 150-190 €. Ce montant sera imputé sur la facture principale.

UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES DE TERMINALE ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ HGGSP

Séjour à Paris les 19 et 20 novembre, coût environ 130-170 €. Ce montant sera imputé sur la facture principale.

UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES DE TERMINALE ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ SVT

Séjour les 5 et 6 octobre à Erquy, coût environ 150-190 €. Ce montant sera imputé sur la facture principale.

SÉJOUR FORTEMENT RECOMMANDÉ

UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES DE PREMIÈRE ET TERMINALE ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ EPPCS

Séjour approfondissement du 10 au 15 janvier 2027 aux Contamines-Montjoie en Haute-Savoie. Coût entre 680 et 700 €. Ce montant sera imputé sur la facture principale.

DROIT À L'IMAGE

Soucieux de garantir à chacun le respect de sa personne, de sa vie privée et en particulier de son droit à l'image, nous vous informons ci-après des pratiques liées aux prises de vue et de son des élèves au collège Mongazon afin de faciliter votre réponse quant à l'autorisation que vous nous accorderez ou non, pour leur réalisation et leur diffusion.

A quelles fins ?

- mise en valeur des projets du lycée (activités pédagogiques, sportives, culturelles...)
- mise en valeur des élèves et de leurs productions (pédagogiques, artistiques...)

Par qui ?

- professeurs et personnels éducatifs encadrant ces activités.

Supports de diffusion ?

- brochure annuelle du lycée* (format papier)
- site internet du lycée* (www.mongazon.org)
- Facebook, LinkedIn et Instagram (de l'institution Mongazon)
- exposition temporaire (panneaux, flyers dans le lycée)
- journal (papier ou numérique) du lycée
- presse
- diaporama pour AG

Nous vous invitons à consulter les différents supports auxquels vous pouvez déjà voir accès* pour vérifier l'exploitation de ces données et leur usage respectueux des personnes, de leurs réputation et dignité.

Quelques jours après la rentrée, votre enfant sera pris en photo, individuellement et en groupe classe (pour l'album d'année), afin de répondre aux besoins administratifs et pédagogiques de l'établissement.

Comme il est d'usage, vous pourrez en faire l'acquisition auprès du prestataire de service selon une marche à suivre qui vous sera communiquée.

Votre accord ou votre refus est donné via le questionnaire en ligne.

CASIER

Chaque élève peut disposer d'un casier individuel sur la cour du collège pour y entreposer ses affaires personnelles et alléger son sac de cours durant de la journée. **Aucun sac ne doit rester entreposé sur la cour lors des récréations.**

Tarif 2026-2027 : 25 € pour l'année scolaire.

Il est à usage individuel et nécessite un cadenas.

Le modèle à clé est à privilégier sur celui à code.

A : 33 mm
B : 4.75 mm
C : 18.4 mm
D : 15.6 mm



La réservation d'un casier pour la rentrée s'effectue via le questionnaire en ligne.